

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES ORGANISMES DE FORMATION



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS collectif

HARMONIE MUTUELLE, PARTENAIRE SANTÉ DES ENTREPRISES DE VOTRE BRANCHE



Dans le cadre de l'obligation de mise en place d'une complémentaire santé dans les entreprises, les partenaires sociaux de votre branche ont négocié pour vous un régime frais de santé. Forte de son expérience dans la mise en œuvre de complémentaire santé au sein des entreprises de votre secteur, Harmonie Mutuelle a été recommandée par les partenaires sociaux pour décliner ce régime dans votre entreprise aux meilleures conditions.

HARMONIE MUTUELLE A CONÇU SON OFFRE SANTÉ SPÉCIALEMENT POUR VOUS, EN FONCTION DE :

- » VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ,
- » VOS BESOINS SPÉCIFIQUES,
- » ET VOS OBLIGATIONS CONVENTIONNELLES.

Ainsi, Harmonie Mutuelle vous propose une offre comprenant une base de protection et une option au choix de l'entreprise, et ensuite, au choix du salarié.

En complément de son offre santé, Harmonie Mutuelle vous apporte des solutions de prévoyance efficaces, bénéficiant d'un cadre fiscal et social avantageux.



Optez pour une couverture santé conforme à vos obligations, au meilleur prix, accompagnée d'avantages supplémentaires.

Le saviez-vous ?

UNE RÉELLE CONNAISSANCE DES SALARIÉS DE VOTRE BRANCHE* NOUS PERMET DE LEUR PROPOSER
UNE OFFRE ET DES SERVICES EN ADÉQUATION AVEC LEURS ATTENTES



57%

des salariés
sont formateurs



67%

des formateurs
sont techniciens



4250

entreprises



77%

des entreprises
ont de 2 à 9 salariés



63%

de femmes



TOUT LE SAVOIR-FAIRE D'UNE GRANDE MUTUELLE POUR SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN ET CELUI DE VOS COLLABORATEURS

**POUR VOTRE ENTREPRISE, LA POSSIBILITÉ DE TRANSFORMER
UNE CONTRAINTE EN OPPORTUNITÉ**

- › **Un levier de motivation et de fidélisation de vos salariés**
- › **En tant qu'expert de la protection sociale**, Harmonie Mutuelle vous accompagne au mieux de vos intérêts.
- › **Des démarches facilitées grâce aux nouvelles technologies**
Gestion de votre contrat en ligne : visualisation des appels de cotisations, gestion des formalités administratives, mises à jour suite à des mouvements de personnel...

**POUR VOS COLLABORATEURS,
DES SERVICES QUI FONT LA DIFFÉRENCE**

- › **Un tarif de groupe**
- › **Le réseau Kalixia**
Ce réseau de plus de **12 000 professionnels de santé conventionnés** vous permet de bénéficier de tarifs négociés en optique, audiologie, dentaire et ostéopathie et ainsi limiter votre reste à charge.
- › **Le tiers payant sur la France entière**
Pas d'avance d'argent auprès de nombreux professionnels de santé
- › **Des réductions tarifaires avec notre programme Avantages Harmonie**
Avantages exclusifs auprès de plus de 4 200 partenaires dans les domaines de la forme, de la détente et des loisirs (sport, thalasso, camping etc.) sur www.avantages-harmonie.fr
- › **L'assistance**
Assistance à l'étranger lors d'un déplacement à titre privé et professionnel de moins de 31 jours. Aide à domicile, garde des enfants de moins de 16 ans, transfert médical etc.
- › **Un accès direct 24h/24 à la mutuelle**
Un espace adhérent « **Espace perso** » sur harmonie-mutuelle.fr et son application mobile : accès aux remboursements en cours et aux relevés de santé en ligne, consultation du tableau de garanties etc.
- › **La téléconsultation avec MesDocteurs**
Bénéficiez d'un service innovant permettant de réaliser, à distance, une consultation médicale, 24h/24 et 7j/7, avec un médecin généraliste ou spécialiste (dermatologie, pédiatrie, gynécologie, psychiatrie, sexologie, addictologie...).



PRÉVENTION INDIVIDUELLE

Services et actions accessibles au libre choix du salarié, sans intervention de l'entreprise.



- › **Coachings téléphoniques proposés par des experts** (médecin, tabacologue, diététicienne, psychologue etc.).
- › **Service de prévention B.E by Vivoptim** en ligne et sur application mobile
2 programmes de coaching personnalisé : « *J'adopte un mode de vie anticancer* » et « *Je maintiens mon cœur en forme* ».
- › **Programme dédié aux parents d'enfants de moins de 6 ans** « *La santé de votre enfant* » : mails d'information santé personnalisés selon l'âge de l'enfant, ateliers initiation premiers secours à l'enfant, des professionnels de la petite enfance répondent aux questions des adhérents par téléphone et mail.
- › Information santé de qualité sur www.harmonie-prevention.fr

PARCE QUE LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS C'EST LA SANTÉ DE VOTRE ENTREPRISE

Harmonie Mutuelle vous aide à concilier performance et santé via des actions de prévention individuelles et collectives correspondant aux besoins rencontrés dans votre secteur.

Prévention INDIVIDUELLE

SERVICES ET ACTIONS ACCESSIBLES AU LIBRE CHOIX DU SALARIÉ, SANS INTERVENTION DE L'ENTREPRISE.

- ▶ **Coachings téléphoniques** proposés par des experts (*médecin, tabacologue, diététicienne, psychologue etc.*).
- ▶ **Service de prévention B.E by Vivoptim en ligne** et sur application mobile :
2 programmes de coaching personnalisé :
- **J'adopte un mode de vie anticancer** ;
- **Je maintiens mon coeur en forme.**
- ▶ **Programme dédié aux parents d'enfants de moins de 6 ans « La santé de votre enfant »** : mails d'information santé personnalisés selon l'âge de l'enfant, ateliers initiation premiers secours à l'enfant, des professionnels de la petite enfance répondent aux questions des adhérents par téléphone et mail.
- ▶ Information santé de qualité sur www.harmonie-prevention.fr.

Prévention COLLECTIVE

SERVICES ET ACTIONS IMPULSÉS PAR L'ENTREPRISE.

- ▶ Diffusion des **Zooms prévention** : véritables boîtes à outils pour mener une campagne d'information santé.
- ▶ Mise en place de « **Rendez-vous prévention** » sous la forme d'ateliers pratiques, formations (*gestion du stress, manger équilibré c'est pas compliqué, rendez-vous travail, rythmes de vie et sommeil, etc.*).
- ▶ **Formations à distance en mode e-learning** : stress au travail, prévention des risques du travail sur écran, alcool et conduites addictives, prévention des troubles musculo-squelettiques, etc.

HARMONIE MUTUELLE EN CHIFFRES

Source INIT, baromètre de satisfaction 2019 adhérents finaux et entreprises Harmonie Mutuelle



S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, Harmonie Mutuelle s'engage à vous protéger dans toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Notre volonté : vous accompagner tout au long de la vie en nous positionnant comme un acteur de santé globale, avec des offres en prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite et bien plus encore...

Rendez-vous sur harmonie-mutuelle.fr pour en savoir plus !